

Master MEEF Premier degré - Professorat des écoles

Présentation



Le master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF) 1er degré est un diplôme national de master délivré par les universités. Il répond à un cahier des charges prévu par l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation". Ce cahier des charges spécifique est pris en référence au diplôme national de master précisé par et à l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Depuis la rentrée 2013, le master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) est le diplôme national de référence pour se préparer aux métiers de l'enseignement.

La formation s'appuiera sur :

- un nouveau cadre national de la formation à destination des universités
- un nouveau cahier des charges de l'accréditation
- un nouveau référentiel national de compétences pour les futurs enseignants
- de nouveaux concours, intégrés aux cursus de master MEEF

Le master MEEF 1er degré prépare aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation et intègre dans ses enseignements orientés vers la pratique du métier une préparation aux concours. Il propose une véritable formation en alternance en deuxième année de cursus : celle-ci se déroule à mi-temps en situation professionnelle dans une école ou un établissement et à mi-temps en formation dans un institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Le programme consiste à apprendre à encadrer une classe de maternelle ou d'élémentaire. Un volet important est réservé aux savoirs correspondant au programme du primaire (français, apprentissage de la lecture ; mathématiques ; histoire, géographie, etc.). Des UE (Unités d'enseignement) sont centrées sur les contextes d'exercice du métier pour permettent aux futurs professeurs des écoles de connaître en profondeur l'institution scolaire et de mieux cerner les problématiques de l'élève en situation d'apprentissage. Les étudiants sont par exemple sensibilisés à la prise en charge des élèves à besoins particuliers, à la diversité des publics, à la prévention de la violence à l'école, à la gestion de la classe, etc. Le cursus de master comprend également des UE de langue vivante. En 1re année, la formation comprend des stages d'observation et de pratique accompagnée en école (4 à 6 semaines). L'année de master 1 permet également aux étudiants de se préparer aux épreuves écrites et orales du concours, qu'ils présentent en fin de 1re année. Les lauréats qui valident leur

1re année intègrent le master 2 en tant que fonctionnaires stagiaires. Ils effectuent un stage en responsabilité, en établissement, équivalent à un mi-temps et rémunéré.

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensables à l'exercice du métier.

Admission

En master 1:

- Les décisions de la commission d'admission s'appuieront sur les critères suivants : université d'inscription en 2018-2019 (les étudiants inscrits à l'UGA et à l'USMB étant prioritaires), la mention et le parcours des licences (voir ci-dessous la liste des licences conseillées), les résultats obtenus et le suivi des UE de pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

- Liste des mentions de licences conseillées : Arts du spectacle ; Chimie ; Economie Gestion ; Géographie et aménagement ; Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Informatique ; LEA ; LLCER ; Lettres ; Mathématiques ; MIASHS ; Mécanique ; Musicologie ; Philosophie ; Physique ; Psychologie ; Sciences de la terre ; Sciences de la vie ; Sciences de l'éducation ; Sciences du langage ; STAPS ; Sciences et technologies ; Sciences sociales ; Sociologie

En master 2 : être titulaire du M1 MEEF Professorat des écoles et être lauréat au concours du professorat des écoles

Public formation continue : Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, adulte en reprise d'études. Vous avez interrompu vos études depuis 2 ans ou plus, Vous devez vous inscrire sous la régime de la formation continue.

Les demandes de devis de formation, à présenter nécessairement à la scolarité centrale lors de votre inscription administrative et/ou aux organismes financeurs, sont à faire auprès du service de la Formation Continue (Marie-Lionel DUTEL) de l'UGA en précisant bien l'année et l'intitulé de la formation envisagée. Deux possibilités s'offrent à vous grâce à la Validation des Acquis :

- La VAPP Validation des Acquis Professionnels et Personnels (Le Code de l'éducation - articles R 613-38 à R613-50) est une procédure qui vise à candidater sur une formation pour laquelle vous ne disposez pas du titre requis à l'entrée.
- La VAE Validation des Acquis de l'Expérience (décret du 24 avril 2002) vous permet de valider tout ou partie d'un diplôme.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Toutes les informations, calendriers et procédures des candidatures en master MEEF à l'INSPÉ de l'académie de Grenoble sont disponibles sur le [site de l'INSPÉ](#)

Poursuite d'études

Le principal débouché de ce master est le métier de professeur des écoles. Ce master donne des connaissances et des compétences permettant des évolutions vers d'autres métiers que l'enseignement en école maternelle

et élémentaire, par exemple : l'accueil des élèves handicapés, les métiers de la médiation culturelle, les métiers de la petite enfance, de la formation, du secteur périscolaire.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Pique Nicolas

Nicolas.Pique@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

INSPÉ -scolarité-PE (étudiants)

inspe-meef-pe@univ-grenoble-alpes.fr

INSPÉ-scolarité MEEF (fonctionnaires stagiaires)

inspe-fs@univ-grenoble-alpes.fr